

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 23 septembre 2021

Date de la

Convocation :

17 septembre 2021

Date d’Affichage :

24 septembre 2021

Objet : Délibération n° 2021-121

Retrait de la délibération n° 2021-106 du 05/08/2021

L’an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 3

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. LAURENT Sylvain par Mme ROMAN Leslie, Mme AUGIER Laetitia et M. COULOM Nicolas par M. FINE Sébastien.

Mme ROMAN Leslie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

la Société Publique Locale (S.P.L) « Eau Services Haute Durance » (E.S.H.D.) nous a informé que suite à un manquement dans la procédure qui a précédé son assemblée générale extraordinaire du 13/07/2021, à savoir que l’ensemble des communes et collectivités territoriales actionnaires n’avaient pas toutes délibérées avant l’assemblée générale extraordinaire, il convenait que les communes redélibèrent à nouveau.

Compte tenu de ces éléments il est proposé de retirer la délibération n° 2021-106 du 5 août 2021 relative à l’Augmentation du capital et l’achat de nouvelles actions par la commune à la S.P.L « E.S.H.D »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **Décide** de retirer la délibération n° 2021-106 du 5 août 2021 décrite ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE